

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 25

**MINISTERE
DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 331: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	14
2.2.	PROGRAMME 332: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	24
2.3.	PROGRAMME 333: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL	33
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	34
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	34
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	35
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	37
2.4.	PROGRAMME 334: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	41

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	42
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	42
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	42
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	44
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	51
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	52
3.2.	LEÇONS APPRISSES	54
3.3.	PERSPECTIVES	54

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Pour atteindre l'émergence projetée à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique.

A ce titre, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, accorde une place de choix au développement des Enseignements Secondaires, faisant de ce niveau d'enseignement un des leviers que le Gouvernement voudrait actionner.

Dans cette perspective, le Gouvernement entend :

- atteindre l'universalisation de l'Education au premier cycle des enseignements secondaires, de manière à porter à ce niveau le paquet minimum de connaissances fondamentales dont devrait disposer tout camerounais.
- arrimer les formations offertes au second cycle de l'enseignement secondaire général à celles de l'enseignement supérieur et mettre un accent sur l'amélioration de la qualité davantage de filières scientifiques, des laboratoires, des équipements informatiques, etc...) ;
- améliorer la qualité de l'enseignement technique et professionnel, en l'adaptant aux besoins réels du marché de l'emploi et de l'environnement.

Ces objectifs sont en adéquation avec les missions du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) telles que fixées par le Décret N° 2012/267 du 11 juin 2012.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n° 2012/267 du 11 juin 2012, le Ministère des Enseignements Secondaires est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire et d'enseignement normal.

A ce titre, il est chargé :

- *de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement secondaire général et technique;*
- *de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement normal;*
- *de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement secondaire général et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre ;*
- *de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement normal et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre, en relation avec le ministère chargé de l'éducation de base ;*
- *de la formation morale, civique et intellectuelle des élèves de l'enseignement secondaire général et technique, en liaison avec le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Education civique ;*
- *de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau*

d'enseignement ;

- *de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;*
- *du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement publiques et privées pour ce niveau d'enseignement;*
- *de l'orientation et de la planification scolaire ;*
- *de la politique du livre pour ce niveau d'enseignement ;*
- *du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;*
- *de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants de ce niveau d'enseignement sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;*

Il assure la tutelle de :

- l'Office du Baccalauréat du Cameroun (O.B.C) ;
- General Certificate of Education Board (G.C.E.Board).

Au regard des défis que présentent les missions ci-dessus énumérées, les actions à mettre en œuvre seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- Administration générale de l'enseignement ;
- Enseignement secondaire général ;
- Enseignement secondaire technique et professionnel;
- Enseignement normal.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

§ Les quatre (4) programmes du Ministère des Enseignements Secondaires ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- o La mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- o Les orientations stratégiques nationales en matière d'éducation et de formation envisagées par l'Etat autour de la vision à long terme (2035)
- o La Loi d'Orientation de l'Education d'avril 1998
- o La mise en application d'un nouvel organigramme (2012)

§ **La mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007** portant régime financier de l'Etat.

Dans sa quête de performances des administrations, le Gouvernement de la République a, à travers la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, institué le budget programme qui, est-il besoin de le rappeler, entre en vigueur dès l'exercice budgétaire 2013. Le Ministère des Enseignements Secondaires a élaboré, conformément à cette loi, aux

orientations du DSCE et aux instructions et directives du Chef de l'Etat, le PPA sur la base de l'enveloppe budgétaire de **DEUX CENT VINGT DEUX MILLIARDS TROIS CENT TRENTE SEPT MILLIONS (222 337 000 000) de francs CFA**. Cette enveloppe est répartie comme suit :

- 1) Budget d'investissement : **12, 8 milliards**
- 2) Budget de fonctionnement : **209, 537 milliards**

§ Les orientations stratégiques nationales.

Dans le but de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. A ce titre, les orientations stratégiques nationales en matière d'éducation et de formation envisagées par l'Etat s'articulent autour de la vision à long terme 2035 : « Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Ces orientations stratégiques qui sont mises ensemble dans le cadre du développement humain, « permettront non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations mais aussi, de disposer d'une main d'œuvre qualifiée, abondante et compétitive par rapport à d'autres pays.

§ La Loi d'Orientation de l'Education d'avril 1998

Par ailleurs, cette loi exige une réorganisation des cycles de formation. On passera d'un premier cycle de 4 ans à un premier cycle de 5 ans avec deux sous-cycles dont un sous-cycle d'observation de 2 ans et un sous-cycle d'orientation de 3 ans. Le second cycle passera de 3 ans à 2 ans. Ce qui nécessite une révision des curricula.

§ La mise en application d'un nouvel organigramme (2012)

Conformément au décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), le MINESEC est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire général, technique et normal. Le basculement des Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général exige au MINESEC de nouveaux défis.

En effet, les ENIEG et les ENIET sont encore régies par le décret présidentiel *n°80/185 du 9 juin 1980 portant organisation et fonctionnement des ENI-ENIA et des ENIET-ENIAET*, alors que leur fonctionnement ne cadre plus avec ce texte. La qualité de la formation voulue par le DSCE est mise à mal par ces écoles normales qui n'assurent plus la formation continue des enseignants, les empêchant d'être en phase avec l'évolution environnementale et technologique. De plus, la multiplication des ENIEG et des ENIET comme les autres ordres d'enseignement, n'a pas été suivie d'un effort d'investissement conséquent en infrastructures et en équipements déjà très insuffisants et ne favorisant pas les travaux pratiques.

Enfin les différentes revues sectorielles de l'Education et le diagnostic du système ont mis en exergue les faiblesses suivantes :

- Un pilotage peu rationnel du système du à la faiblesse du dispositif statistique et de partage d'information qui empêche l'instauration d'une culture de résultats ;
- Une programmation des recrutements des enseignants ne tenant pas compte des besoins

effectifs par spécialité ;

- les mauvaises conditions de travail du personnel dues à une étroitesse des locaux administratifs, une insuffisance des équipements et des fournitures de travail;
- La faible implication des milieux socioprofessionnels dans la formation des élèves ;
- L'insuffisance des financements alternatifs.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

RAS

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 331

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Responsable du programme

ONDOA MESSI
Directeur de l'Enseignement Secondaire Général

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte six actions qui sont: -Reforme de l'Enseignement Secondaire Général
- Le renforcement de l'offre d'éducation -L'amélioration de la qualité de l'orientation scolaire et professionnelle - Consolidation des activités d'assistance scolaire - Gestion des établissements d'Enseignement Secondaire Général - Organisation des examens et concours officiels de l'Enseignement Secondaire Général

OBJECTIF	Améliorer non seulement l'accès et la qualité mais aussi l'efficacité externe des enseignements au secondaire général notamment dans les filières scientifiques	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'admission des élèves dans les filières scientifiques
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	32.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	49.91999816894531
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL Action 02: LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION Action 03: L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE Action 04: CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE Action 05: GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL Action 06: ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 132 291 794 000	CP 132 291 794 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ONDOA MESSI, Directeur de l'Enseignement Secondaire Général	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 331 du Ministère des Enseignements Secondaires a été mis en œuvre dans un contexte caractérisé par :

- une demande de plus en plus forte au niveau du premier cycle de l'Enseignement Secondaire Général, à cause du flux élevé des élèves en fin de cycle primaire ;
- la nécessité de prendre en compte les orientations du DSCE qui prévoit « davantage de filières scientifiques, de laboratoires et de salles informatiques » ;
- la prise en compte de l'approche genre dans l'assistance scolaire ;
- la mise en place d'une nouvelle réglementation des Marchés Publics ;
- la non appropriation des données du budget programme par les différents acteurs chargés de le mettre en œuvre.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif global du programme 331 était d' « améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement Secondaire Général, davantage orienté vers les filières scientifiques ». Il s'agissait à travers 04 (quatre) actions financées sur les 06 (six) en 2014, d'atteindre un taux d'inscription dans les filières scientifiques de plus de 49,92 % en 2015.

La construction des nouvelles infrastructures scolaires, l'ouverture de nouveaux établissements scolaires, l'amélioration constante de la vie scolaire à travers l'offre d'assistance et une bonne organisation des examens et concours ont permis d'apporter une réponse au problème de l'offre et par ricochet de faciliter l'inscription d'un plus grand nombre d'élèves dans les filières scientifiques.

Toutefois, beaucoup reste à faire en matière de construction et d'équipement des laboratoires scientifiques, d'amélioration de l'orientation et des activités post et périscolaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	47%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	54,22%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 135 877 692 077	CP 135 877 692 077
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 585 898 077	Ecart CP -3 585 898 077
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 132 179 205 547	CP 145 563 046 260
TAUX DE CONSOMMATION	97,3 %	107,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Transformation de 67 CES en Lycées, induisant la création des secondes « c » ; - Création et ouverture de la filière Technologies de l'Information dans 47 établissements scolaires ; - Équipement des Lycées en kits de micro sciences ; - Octroi des matériels didactiques aux élèves méritants ; - Augmentation du nombre d'enseignants dans les filières scientifiques. - Création de nouveaux établissements d'enseignement secondaire (pour améliorer l'équité de notre système éducatif) - Construction de 446 salles de classe ordinaires, 3 établissements clés en main, 1 bloc pédagogique R+1 (08 salles de classe), 32 salles informatiques, 44 blocs latrines, 01 bloc administratif et 01 logement d'astreinte; - Réhabilitation de 78 salles de classe ; - Acquisition de 10 966 tables bancs et 940 ordinateurs ; - Connexion de 21 établissements au réseau AES-SONEL	
PERSPECTIVES 2015	- Réhabilitation des vieux établissements ; - Construction et équipement de Laboratoires scientifiques dans les Lycées d'enseignement général ; - Construction de salles spécialisées d'orientation scolaire et professionnelle ; - Octroi de bourses d'encouragement aux jeunes filles méritantes des séries scientifiques ; Améliorer l'indicateur en 2015. CF CDMT 2015 (Taux d'admission des élèves dans les filières scientifiques de l'Enseignement Secondaire Général)	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL								
OBJECTIF	Adapter les enseignements aux orientations du DSCE (Besoins de l'économie et de la société)							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des nouveaux programmes pertinents révisés/implentés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE non financée	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		ACTION NON FINANCEE. les activités seront prioritairement prises en compte au cours de l'exercice 2015.					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités n'ont pas été réalisées par ce que non financées, conséquence de la modicité de l'enveloppe budgétaire allouée au MINESEC.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2015								

Action 02 LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION

- Les ressources ont été utilisées pour la réalisation des ouvrages du fait de la déconcentration des procédures ; cependant, il faut relever la qualité approximative de certains ouvrages réalisés ;

Malgré cette amélioration, des disparités entre les sexes à tous les niveaux, une pression accrue pour absorber le nombre croissant de la demande venant du primaire

accrue pour absorber le nombre croissant de la demande venant du primaire									
OBJECTIF	Renforcer l'offre de formation dans les établissements de l'Enseignement Secondaire Général								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'élève par place assise				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 élèves / place assise						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 743 570 000	5 743 570 000	5 743 570 000	5 743 570 000	4 730 551 746	5 172 975 637	82,4 %	90,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Accroissement démographique ; - Flux élevé d'élèves venant du cycle primaire dû à la mise en œuvre de la politique de la promotion collective ; - Création et ouverture de nouveaux établissements scolaires ; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs assignés ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de 446 salles de classe ordinaires, 3 établissements clés en main, 1 bloc pédagogique R+1 (08 salles de classe), 32 salles informatiques, 44 blocs latrines, 01 bloc administratif et 01 logement d'astreinte; - Réhabilitation de 78 salles de classe ; - Acquisition de 10 966 tables bancs et 940 ordinateurs ; - Connexion de 21 établissements au réseau AES-SONEL Ces réalisations ont permis d'améliorer l'accès par l'augmentation de et de places assises								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources ont été utilisées pour la réalisation des ouvrages du fait de la déconcentration des procédures ; cependant, il faut relever la qualité approximative de certains ouvrages réalisés ; Malgré cette amélioration, des disparités entre les sexes à tous les niveaux, une pression accrue pour absorber le nombre croissant de la demande venant du primaire								
Perspectives 2015	- Poursuite de l'accroissement de l'offre par la construction des établissements « clés en mains » ; - Renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Poursuite de l'équipement des établissements nouvellement ouverts en tables- bancs ; Renforcement de la maintenance des équipements existants.								

Action 03 L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE								
OBJECTIF	Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des élèves							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des services d'orientation scolaire fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		33.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		ACTION NON FINANCEE					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités n'ont pas été réalisées par ce que non financées, conséquence de la modicité de l'enveloppe budgétaire allouée au MINESEC (les projets majeurs étant la construction et d'équipement des salles d'orientations)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2015								

Action 04 CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE

Les activités majeures d'assistance scolaire ont été réalisées eu égard à la modicité des moyens. 15 096 kits de matériels didactiques ont été distribués aux élèves

OBJECTIF	Améliorer le rendement des élèves à travers l'assistance scolaire									
Indicateur	Intitulé:	pourcentage des élèves ayant bénéficiés de l'assistance scolaire					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 148 %			
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	0.0								
	Année cible:	2016								
	Valeur Cible	10.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	5%								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	60 000 000	60 000 000	59 947 873	59 947 873	53 947 873	53 947 873	89,99 %	89,99 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Ces activités se sont déroulées dans un contexte d'insuffisance de ressources allouées aux activités d'assistance scolaire (montant de bourses aux élèves méritants, vulnérables et même aux jeunes filles reste en dessous des besoins)									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Encouragement des jeunes filles des filières scientifiques par l'octroi de 15 096 matériels didactiques aux élèves méritants dans les dix régions (6 221 aux filles et 8 875 aux garçons) ; - Organisation de la Journée Nationale de l'Orientation Scolaire ; Production de brochures d'information des jeunes sur la formation après la terminale									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités majeures d'assistance scolaire ont été réalisées eu égard à la modicité des moyens. 15 096 kits de matériels didactiques ont été distribués aux élèves									
Perspectives 2015	- performances scolaires des couches vulnérables ; - Renforcement des activités de santé scolaire ; - Renforcement des activités de l'orientation scolaire vers les filières technologiques et scientifiques ; - Renforcement des activités post et péri- scolaires ; - Redéfinition de l'objectif et de l'indicateur de cette action Accroissement de l'offre d'assistance en vue de l'amélioration des conditions de vie scolaire									

Action 05 GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées. Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été les mêmes d'un établissement scolaire à l'autre, du fait de la répartition inégale des ressources, et de la situation géographique : un meilleur résultat a été obtenu dans les établissements situés en zone urbaine. Les ressources prévues pour cette action ont servi en grande partie au fonctionnement des établissements scolaires.

en grande partie au fonctionnement des établissements scolaires.

OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des établissements d'enseignement secondaire général								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	124 355 304 000	124 355 304 000	126 901 320 104	126 901 320 104	124 221 851 828	137 163 268 650	97,9 %	108,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance des ressources financières allouées aux activités, au regard du nombre élevé d'établissements ; - Effectifs pléthoriques des élèves dans les établissements situés en zone urbaine ; - Sous-effectifs des élèves dans les établissements situés en zone rurale ; - Enclavement de certaines localités. La non prise en compte des nouveaux établissements dans l'application PROBMIS ce qui conduit à l'absence de crédits de fonctionnement dans certains établissements ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Organisation des jeux FENASSCO ; - Organisation des journées d'orientation scolaire ; - Organisation des journées de philosophie, du bilinguisme ; - Organisation de la journée de l'enseignant ; - Organisation, suivi et évaluation des activités administratives et pédagogiques ; Animation des centres multi média.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées. Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été les mêmes d'un établissement scolaire à l'autre, du fait de la répartition inégale des ressources, et de la situation géographique : un meilleur résultat a été obtenu dans les établissements situés en zone urbaine. Les ressources prévues pour cette action ont servi en grande partie au fonctionnement des établissements scolaires.								
Perspectives 2015	- Maîtrise de la carte scolaire (adéquation entre la densité de la population scolarisable et la création des établissements, gestion optimale et plus rationnelle des ressources disponibles) ; - Création des établissements dans les zones à forte densité démographique ; Amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;								

Action 06**ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL**

Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants, malgré l'insuffisance des ressources financières. Toutefois, comme chaque année, le MINFI a alloué au MINESEC une dotation additionnelle pour résorber ce déficit.

de déficit.

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours								
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 132 920 000	2 132 920 000	3 172 854 100	3 172 854 100	3 172 854 100	3 172 854 100	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance de ressources financières allouées à la réalisation des activités ; - Arriérés des indemnités et primes de participation dues aux examinateurs ; Introduction de nouvelles filières d'examen.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition et déploiement du matériel d'examen ; - Confection des épreuves d'examens ; - Inscription des candidats aux différents examens et concours ; - Déroulement des épreuves ; - Organisation des corrections et des opérations de délibération ; Publication des résultats.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants, malgré l'insuffisance des ressources financières. Toutefois, comme chaque année, le MINFI a alloué au MINESEC une dotation additionnelle pour résorber ce déficit.								
Perspectives 2015	- Cette action ne correspondant pas à une politique publique, elle a été considérée comme une activité en 2015 dans le cadre de l'action 05 « Gestion des établissements scolaires ». - Acquisition des diplômes (poursuite) ; Audit de l'organisation des examens et concours ordonné par le Premier Ministre.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 332

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Responsable du programme

ONDOA MESSI
Directeur de l'Enseignement Secondaire Général

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

ce programme comporte six actions: -Refonte des programmes de l'enseignement technique et professionnel -Augmentation de l'offre dans l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel -Mise en place des Lycées Professionnels de métiers -Renforcement des activités d'orientation scolaire et professionnelle -Consolidation des activités d'assistance scolaire -Gestion des établissements de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (CETIC, Lycée Techniques) -Organisation des examens et concours officiels de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

OBJECTIF	Accroître la qualité et l'offre tout en assurant une meilleure professionnalisation des enseignements	
Indicateur	Intitulé:	taux d'accroissement du nombre de diplômé de l'enseignement secondaire technique et professionnel
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL Action 02: AUGMENTATION DE L'OFFRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL Action 03: MISE EN PLACE DES LYCEES PROFESSIONNELS DE METIERS Action 04: RENFORCEMENT DES ACTIVITES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE Action 05: CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE Action 06: GESTION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CETIC, LYCEE TECHNIQUES) Action 07: ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
DOTATIONS INITIALES	AE 39 348 509 406	CP 39 348 509 406
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ONDOA MESSI, Directeur de l'Enseignement Secondaire Général	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 332 du Ministère des Enseignements Secondaires a été exécuté dans un contexte général caractérisé par les éléments se rattachant à l'environnement socioéconomique.

S'agissant de l'environnement socioéconomique, on n'a noté en 2014 l'effectif pléthorique dans les salles de classe et les ateliers et une forte théorisation des enseignements du fait de l'insuffisance des infrastructures et des équipements didactiques qui sont pour la plupart obsolètes.

Pour faire face à cette situation, le ministère a adopté la stratégie suivante : la poursuite de la

refonte des programmes, l'augmentation de l'offre dans l'enseignement secondaire technique et professionnel, la gestion des CETIC et des Lycées Techniques.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 332 était d'adapter les enseignements offerts aux besoins en qualifications du marché de l'emploi.

Conformément aux domaines de compétences du Ministère des Enseignements Secondaires, il s'agissait de parvenir à un niveau d'adaptation des formations offertes dans nos CETIC et Lycées Techniques aux emplois disponibles entre autre dans les grands projets structurants.

En clair :

- quitter de 8 à 40 programmes implantés,
- rendre fonctionnel les mini incubateurs existants, construire et équiper les ateliers afin de ramener le ration élève poste de travail de 24 élèves par poste de travail en 2012 à 3 élèves par poste de travail,
- ramener le taux de réussite aux examens officiel de 30% en 2012 à 55% en 2015.

Pour l'année 2014 :

- 23 nouveaux programmes développés (21 industrielles et 2 tertiaires),
- le taux de réussite aux examens officiels est de l'ordre de 49 %.

Ces bonnes performances pourraient être améliorées si les dotations allouées au programme étaient augmentées afin de marquer la priorité accordée par le MINESEC à la professionnalisation des enseignements.

La faiblesse de l'offre ; 4,76% est dû au choix de la cible qui était irréaliste. On se rapprocherait de la réalité si elle était ramenée à 18 élèves par poste de travail à l'horizon 2015.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Le "Taux d'accroissement du nombre de diplômés de l'enseignement secondaire technique et professionnel" obtenu est de 4,5% ce qui correspond à 13 305 Diplômés en 2014.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	20%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 38 705 083 742	CP 38 705 083 742
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 643 425 664	Ecart CP 643 425 664
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 30 975 822 292	CP 40 136 321 568
TAUX DE CONSOMMATION	80 %	103,7 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- les ressources allouées au fonctionnement des établissements scolaires restent insuffisantes pour une bonne formation et une évaluation de qualité - La prise en compte des nouvelles filières et spécialités a augmenté les coûts de l'organisation des examens officiels; - Le non respect du Plan de Travail Annuel (PTA) entraînant la consommation irrationnelle des crédits alloués ; - L'avènement du groupe terroriste Boko Haram Absence de dotation budgétaire pour certains établissements ;	

PERSPECTIVES 2015	- Poursuivre le renforcement des travaux pratiques dans les CETIC et LT existants; - Amorcer la mise en œuvre de la stratégie-programme (travaux de production d'application) qui devrait renforcer les travaux pratiques dans les établissements d'enseignements techniques et optimiser la matière d'œuvre ; - Poursuivre l'élaboration des référentiels de formation ; - Construire et mettre en place des lycées professionnels de métiers ; Promouvoir les filières et spécialités porteuses en adéquation avec les grands projets structurants et les besoins des milieux socioprofessionnels ;
----------------------	--

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

- Sur le plan stratégique, l'élaboration des référentiels et des programmes d'études de nouvelles spécialités est la concrétisation de la volonté gouvernementale de diversifier l'offre de formation technique et professionnelle.
- Sur le plan structurel, la révision des programmes recherche la mise en œuvre de la professionnalisation des enseignements prévues dans la Loi d'Orientation ;
- Elaboration des nouveaux programmes selon l'approche par compétence (APC), dans le souci d'adapter les formations existantes aux besoins du marché;
- Moyens mis à disposition Insuffisants pour la réalisation des nouveaux programmes et le renforcement des capacités aussi bien des inspecteurs que des enseignants ;
- Faible implication des milieux socioprofessionnels par rapport à la nouvelle démarche pédagogique.

Mise en œuvre de la formation par alternance.

Mise en œuvre de la formation par alternance.

OBJECTIF	Adapter les spécialités et les programmes aux besoins de l'emploi et de l'économie								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de nouveaux programmes implantés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		71.87 (23 nouveaux programmes)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	11 000 000	11 000 000	9 899 616	9 899 616	9 899 616	9 899 616	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Sur le plan stratégique, l'élaboration des référentiels et des programmes d'études de nouvelles spécialités est la concrétisation de la volonté gouvernementale de diversifier l'offre de formation technique et professionnelle. - Sur le plan structurel, la révision des programmes recherche la mise en œuvre de la professionnalisation des enseignements prévues dans la Loi d'Orientation ; - Elaboration des nouveaux programmes selon l'approche par compétence (APC), dans le souci d'adapter les formations existantes aux besoins du marché; - Moyens mis à disposition Insuffisants pour la réalisation des nouveaux programmes et le renforcement des capacités aussi bien des inspecteurs que des enseignants ; - Faible implication des milieux socioprofessionnels par rapport à la nouvelle démarche pédagogique. Mise en œuvre de la formation par alternance.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Validation de deux programmes de formation du 1^{er} et du 2nd cycle ESF en Sciences et Technique du tertiaire ; - Validation de vingt et un référentiels de formation du premier cycle industriel ; - Implantation et diffusion de référentiels de formation en bijouterie-orfèvrerie-joaillerie au lycée technique de Bertoua - Implantation et diffusion de référentiels de formation en esthétique- coiffure au lycée technique de Akwa-Douala - diffusion et Implantation de trois (03) programmes de droit, ESCOM et CG dans les dix régions du Cameroun en Sciences et Technique du tertiaire ; Elaboration des programmes d'études des spécialités hôtellerie, tourisme et sciences du tertiaire
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées cependant, insuffisantes ; - Le résultat obtenu est le fruit d'un processus d'élaboration des référentiels débuté en 2012. Cependant, la phase de diffusion et d'implantation n'a pas pu être réalisée compte tenu de l'insuffisance des ressources allouées à l'action. La refonte des programmes a bénéficié d'une bonne organisation.
Perspectives 2015	- Élaboration et validation des référentiels de formation d'autres filières porteuses ; - Edition et diffusion des programmes élaborés ; - Implantation des programmes des spécialités déjà ouvertes ; - Formation des inspecteurs et des enseignants en Pédagogie Explicite ; - Elaboration des outils d'accompagnement pédagogique ; Elaboration des référentiels d'évaluation et de certification.

Action 02**AUGMENTATION DE L'OFFRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

- La répartition spatiale des allocations (BIP) en fonction du poids des régions et par des départements a commencé à résoudre le problème d'équité ;

- La prise en compte des besoins exprimés par les populations à la base

Le résultat obtenu est dû au fait que la plupart des projets sont à gestion déconcentrée, ce qui facilite les procédures d'attribution des marchés, l'exécution des travaux et la consommation des crédits. Toutefois, quelques chantiers ont été abandonnés pour des raisons diverses, notamment, la défaillance technique et financière des cocontractants, l'uniformité des coûts de réalisation des ouvrages dans différentes régions du pays

Réalisation des ouvrages dans différentes régions du pays									
OBJECTIF	Doter les lycées et collèges d'enseignement publics des ressources humaines et matérielles conformes aux standards nationaux								
Indicateur	Intitulé:		ratio élève/poste de travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 104%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		11.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4.76 (600 postes de travail créés)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 194 806 000	8 194 806 000	8 214 285 999	8 214 285 999	3 718 897 356	7 596 079 182	45,3 %	92,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- S'agissant de la demande d'enseignement technique et professionnel, celle-ci reste très élevée (+5% par an) ; - La prise de conscience des parents qui sollicitent de plus en plus les lycées d'enseignements techniques pour leurs enfants ; - L'universalisation de l'enseignement primaire à travers la promotion collective; - En ce qui concerne la stratégie, elle est axée sur l'accroissement de l'accès et la recherche de l'équité à travers la création et ouverture de nouveaux établissements d'enseignement technique et professionnel ; La difficulté rencontrée par les soumissionnaires dans l'acquisition des équipements lourds des ateliers ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Construction de 220 salles de classe ordinaires, 29 ateliers, 08 blocs latrines - Réhabilitation de 27 blocs de salles de classe ; - Acquisition de 2 100 tables bancs, 140 ordinateurs ; - Equipement de 23 ateliers en matériel didactique, - Connexion de 08 établissements au réseau AES-Sonel et CAMWATER Ces réalisations ont permis d'améliorer l'accès par l'augmentation de nombre des salles de classe et par l'amélioration du ratio élève/poste de travail								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- La répartition spatiale des allocations (BIP) en fonction du poids des régions et par des départements a commencé à résoudre le problème d'équité ; - La prise en compte des besoins exprimés par les populations à la base Le résultat obtenu est dû au fait que la plupart des projets sont à gestion déconcentrée, ce qui facilite les procédures d'attribution des marchés, l'exécution des travaux et la consommation des crédits. Toutefois, quelques chantiers ont été abandonnés pour des raisons diverses, notamment, la défaillance technique et financière des cocontractants, l'uniformité des couts de réalisation des ouvrages dans différentes régions du pays								

Perspectives 2015	- Budgétiser les projets de construction des salles de classe en tenant compte des couts réels par région ; - Mettre en fonction les onze incubateurs de micro entreprise existants ; - Poursuivre le renforcement des plateaux techniques des établissements ; - Poursuivre la réhabilitation et la construction des infrastructures scolaires ; Réajuster les valeurs de référence et cible de l'indicateur de l'action 2 en 2015.
-------------------	--

Action 03 MISE EN PLACE DES LYCEES PROFESSIONNELS DE METIERS

- Les fonds de contre partie de l'exercice 2014 ne sont pas encore mis à disposition, Le retrait de la BAD du Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (PARETFOP) réduit les chances d'améliorer significativement la qualité de formation dans 11 lycées techniques du projet ;

qualité de formation dans 11 lycées techniques du projet,

OBJECTIF	Améliorer l'adéquation formation-emploi								
Indicateur	Intitulé:		nombre de lycées professionnels construits et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 18,75%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0.5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 450 000 000	3 450 000 000	3 426 000 000	3 426 000 000	195 127 192	3 426 000 000	5,7 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Sur le plan stratégique, le Gouvernement a prescrit la mise en place d'un Lycée Technique Agricole par région ; Sur le plan organisationnel, la mise en place progressive de la nouvelle organisation du système de passation des marchés a induit un retard dans la passation des marchés								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Travaux de gros-œuvre du Lycée professionnel agricole de YABASSI achevés ; - Curricula de formation agricole élaborée, Études techniques pour la construction et l'équipement des lycées professionnels Nsam et Maroua effectuées;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les fonds de contre partie de l'exercice 2014 ne sont pas encore mis à disposition, Le retrait de la BAD du Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (PARETFOP) réduit les chances d'améliorer significativement la qualité de formation dans 11 lycées techniques du projet ;								
Perspectives 2015	- Poursuivre les travaux d'équipement et les travaux de finition du lycée agricole de Yabassi ; - Rechercher les financements pour la mise en place d'un lycée agricole des autres régions ; - Rechercher les financements pour la poursuite de la mise en place d'autres incubateurs des micro-entreprises. Reformuler l'intitulé de l'action pour mieux prendre en compte les autres aspects de la professionnalisation.								

Action 04**RENFORCEMENT DES ACTIVITES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**

OBJECTIF	Permettre à l'apprenant d'avoir des choix d'apprentissages raisonnés conformément à la politique nationale d'OSP							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des services d'orientation scolaire fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		ACTION NON FINANCEE. Les activités majeures seront mises en oeuvre prioritairement au cours de l'exercice 2015.					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %

Action 05 CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE

- Encouragement du mérite et de la promotion de l'excellence en milieu scolaire ;
- Amélioration du rendement scolaire des élèves ;
- Accroissement du taux de scolarisation des filles en éliminant les disparités genre ;
- Réduction du taux d'abandon chez les filles ;
- Orientation des filles dans les filières scientifiques et techniques ;
- Développement de l'éducation inclusive et encouragement et aides aux élèves handicapés ;

Les activités majeures d'assistance scolaire ont été réalisées eu égard à la modicité des moyens.

OBJECTIF	Améliorer le rendement des élèves à travers l'assistance scolaire									
Indicateur	Intitulé:	pourcentage des élèves ayant bénéficié de l'assistance scolaire					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%			
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	0.0								
	Année cible:	2016								
	Valeur Cible	10.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6.00 (2 404 élèves ayant bénéficié de l'assistance scolaire)								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	30 000 000	30 000 000	29 992 850	29 992 850	26 992 850	26 992 850	90 %	89,99 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance des ressources allouées ; - Non prise en compte de la santé scolaire des élèves ; Non prise en compte de l'environnement scolaire									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	- Encouragement des jeunes filles des lycées techniques et professionnels par l'octroi de 2 404 matériels didactiques aux élèves méritants dans les dix régions soit 956 kits aux filles et 1448 aux garçons ; - Organisation de la Journée Nationale de l'Orientation Scolaire ; Production de brochures d'information des jeunes sur la formation après la terminale									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Encouragement du mérite et de la promotion de l'excellence en milieu scolaire ; - Amélioration du rendement scolaire des élèves ; - Accroissement du taux de scolarisation des filles en éliminant les disparités genre ; - Réduction du taux d'abandon chez les filles ; - Orientation des filles dans les filières scientifiques et techniques ; - Développement de l'éducation inclusive et encouragement et aides aux élèves handicapés ; Les activités majeures d'assistance scolaire ont été réalisées eu égard à la modicité des moyens.									
Perspectives 2015	- Accroissement de l'offre d'assistance scolaire en vue de l'amélioration des performances scolaires des couches vulnérables ; - Renforcement des activités de santé scolaire ; - Renforcement des activités de l'orientation scolaire vers les filières technologiques et scientifiques ; - Renforcement des activités post et péri- scolaires ; - Redéfinition de l'objectif et de l'indicateur de cette action Accroissement de l'offre d'assistance en vue de l'amélioration des conditions de vie scolaire									

Action 06**GESTION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CETIC, LYCEE TECHNIQUES)**

- Ce bon résultat se justifie par une bonne organisation du suivi des établissements cependant il n'a pas été complet du fait de l'insuffisance des ressources allouées ;
L'insuffisance du suivi pédagogique n'a pas permis de relever de façon conséquente le taux de réalisation des activités (surtout dans les ateliers)

Réalisation des activités (surtout dans les ateliers)									
OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des CETIC et LT et Professionnels								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des activités réalisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		80.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	25 997 323 406	25 997 323 406	25 970 025 277	25 970 025 277	25 970 025 277	28 022 469 920	100 %	107,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Sur le plan budgétaire, les crédits de fonctionnement accordés aux établissements scolaires restent inférieurs aux niveaux de 2010, alors que les effectifs sont constamment en progression et le coût des matières d'œuvre est de plus en plus élevé ; - Gestion des établissements conformément au décret 2001/041 portant organisation des établissements publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaires du 19 février 2001 ; - L'application de la Loi 2004/022 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun du 22 juillet 2004 ; - Insuffisance des crédits alloués à la matière d'œuvre ; - Effectif pléthorique dans les établissements des zones urbaines ; Augmentation du nombre de nouveaux établissements : 81 CETIC et 31 LT.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 282 451 apprenants encadrés ; - Calendrier des activités scolaires (pédagogiques et administratives) mis en œuvre ; - Suivi de 625 CETIC et LT ; Subvention accordée à 124 établissements privés d'enseignement technique et professionnel.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Ce bon résultat se justifie par une bonne organisation du suivi des établissements cependant il n'a pas été complet du fait de l'insuffisance des ressources allouées ; L'insuffisance du suivi pédagogique n'a pas permis de relever de façon conséquente le taux de réalisation des activités (surtout dans les ateliers)								
Perspectives 2015	- Renforcer des activités des travaux pratiques d'application en vue de la professionnalisation des enseignements; - Elaborer des cahiers de charges des incubateurs de micro-entreprise et budgétisation des ressources pour leurs fonctionnements ; - Améliorer le système d'information sur le fonctionnement des établissements ; - Elaborer le plan de développement des établissements d'enseignement secondaires technique et professionnel ; Reformuler l'indicateur de l'action.								

Action 07 ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants, malgré l'insuffisance des ressources financières. Toutefois, comme chaque année, le MINFI a alloué au MINESEC une dotation additionnelle pour résorber ce déficit.

de déficit.

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours								
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 665 380 000	1 665 380 000	1 054 880 000	1 054 880 000	1 054 880 000	1 054 880 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance de ressources financières allouées à la réalisation des activités ; - Arriérés des indemnités et primes de participation dues aux examinateurs ; Introduction de nouvelles filières d'examen.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition et déploiement du matériel d'examen Confection des épreuves d'examens ; - Inscription des candidats aux différents examens et concours ; - Déroulement des épreuves ; - Organisation des corrections et des opérations de délibération Publication des résultats								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants, malgré l'insuffisance des ressources financières. Toutefois, comme chaque année, le MINFI a alloué au MINESEC une dotation additionnelle pour résorber ce déficit.								
Perspectives 2015	- Cette action ne correspondant pas à une politique publique, elle a été considérée comme une activité en 2015 dans le cadre de l'action 05 « Gestion des établissements scolaires ». - Acquisition des diplômes (poursuite) ; Audit de l'organisation des examens et concours ordonné par le Premier Ministre.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 333

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL

Responsable du programme

NDISSARA Philémon
Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte quatre actions, à savoir: - Refonte des Programmes de l'Enseignement Normal; - Renforcement des Capacités des Ecoles Normales Secondaires; - Organisation des Examens et Concours Officiels de l'Enseignement Secondaire Normal; - Gestion des Ecoles Normales Secondaires (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET);

OBJECTIF	Arrimer la formation des enseignants et des formateurs aux besoins du secteur de l'éducation	
Indicateur	Intitulé:	% des programmes de formation pertinent implantés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL Action 02: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES Action 03: ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL Action 04: GESTION DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET)	
DOTATIONS INITIALES	AE 8 922 452 331	CP 8 922 451 316
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDISSARA Philémon, Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3-2 La formation des enseignants dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENIEG et ENIET) souffrent de plusieurs lacunes :

- L'absence d'un cadre institutionnel : Le décret présidentiel N°80/195 du 9 juin 1980 portant organisation et fonctionnement des ENI-ENIA et des ENIET-ENIAET utilisé par les ENIEG et ENIET n'est pas adapté. Les dispositions de ce décret prévoient que les élèves-maîtres soient boursiers et directement intégrés à la Fonction publique à l'issue de leur formation. Or, ce n'est pas le cas pour les élèves-maîtres des ENIEG et ENIET. De plus, la donne a changé. Les Ecoles Normales d'Instituteurs doivent désormais former des enseignants qui répondent aux besoins de l'emploi, de l'enseignement fondamental, de l'alphabétisation et de l'éducation inclusive, l'environnement Les enseignants qui y sortent doivent maîtriser les technologies de l'information et de la communication, assurer la maîtrise et l'enseignement des deux langues officielles (l'anglais et le français) et être capables de les enseigner à leurs élèves dans leur zone d'intervention. Bien plus, les Ecoles Normales d'Instituteurs doivent assurer la formation continue des enseignants et devenir de véritables centres de perfectionnement, de recyclage et de spécialisation ;
- Les programmes de formation et les guides d'évaluation utilisés par les ENIEG et les ENIET sont désuets. Ils ne tiennent pas compte des orientations du Document de Stratégie

pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Stratégie sectorielle de l'Education et l'évolution environnementale ;

- La faible intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les ENIEG et ENIET ;
- L'insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements et des matériels didactiques dans les ENIEG et ENIET ;
- l'insuffisance du personnel enseignant dans les ENIEG et ENIET.

Or, au regard des orientations de la Constitution, de la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, du DSCE et de la Stratégie sectorielle de l'Education, l'Etat a l'obligation d'ouvrir des Ecoles pour l'atteinte de l'objectif d'universalisation de l'Enseignement fondamental, de les pourvoir en enseignants et d'assurer une formation de qualité. Dans cette perspective, l'Enseignement Normal est fortement interpellé car la mise en œuvre de toutes ces orientations nécessite qu'on ait des enseignants en nombre suffisant et que ceux-ci disposent des compétences nécessaires pour assurer une formation de qualité. Le Programme 333 ou Développement de l'Enseignement Normal doit faire de la formation des Instituteurs une plate forme de l'émergence à l'horizon 2035. L'efficacité interne de tout système éducatif dépend fortement du type de formation que l'on doit donner aux Instituteurs et induit les ressources humaines à mettre à la disposition de l'Etat Camerounais.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 333 était de développer l'Enseignement Normal pour une meilleure efficacité interne et externe du système éducatif Camerounais. Il s'est agi de refondre ou réviser les contenus des programmes d'études dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) aux fins de l'adapter à l'évolution actuelle de la société et au type d'homme que le politique veut voir ancré dans son environnement. Les 10 programmes d'études des ENIET et les 3 programmes des ENIEG rédigés et validés concourent à améliorer la formation de ces Instituteurs nouveau régime qui prendront en main la destinée de l'encadrement des acquisitions des élèves à l'Enseignement fondamental.

L'accompagnement fait en infrastructures, constructions des nouvelles salles de classe et réhabilitations permet d'offrir un cadre idéal à la formation améliorée des Instituteurs.

Il s'est agi en somme de mettre l'Instituteur au cœur de l'apprentissage ascendant et descendant des élèves à tous les cycles d'enseignement, ce en s'adaptant aux recommandations du DSCE. Malgré la modicité des moyens mis à la disposition de ce programme, les actions ont été menées pour répondre à la vision de 2035. Le taux de réalisation de 80% ne traduit pas exactement tous les besoins du programme qui nécessite des investissements énormes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	07 (nouveaux programmes implantés)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	70%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 525 876 907	CP 6 525 875 892
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 396 575 424	Ecart CP 2 396 575 424
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 309 569 837	CP 6 805 052 386
TAUX DE CONSOMMATION	96,7 %	104,3 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La nécessité de produire les programmes pour la formation bilingue et les langues maternelles ; - La non maîtrise de la nouvelle approche méthodologique par les responsables chargés d'élaborer les programmes - L'appui de l'Université Laval sur l'enseignement explicite; Le calcul du taux de réalisation de l'année 2013 est erroné du fait qu'il prend en compte le nombre des programmes en cours de validation au lieu du nombre des programmes implantés	
PERSPECTIVES 2015	- Organisation des séminaires de formation des Enseignants et des responsables administratifs des Ecoles normales d'instituteurs aux nouveaux programmes; - Mise en route des stratégies de la formation continue et de reconversion des instituteurs ; - Suivi de la bonne appropriation des nouveaux programmes par les différents acteurs ; - La mise en place effective des cycles spécialisés (malentendant, malvoyants ...) et accompagnement des écoles normales privées spécialisées ; L'opérationnalisation de la plate forme MINESEC–MINEDUB dans le suivi de stages pratiques des élèves des ENIEG au sein des écoles primaires et maternelles.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL

OBJECTIF	Adapter les formations aux besoins en qualification de l'environnement et de la société							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des curricula révisés/implantés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0 (ACTION NON FINANCEE)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Action non financée, au regards de l'insuffisance des ressources financières allouées au département ministériel. Les activités majeures programmées seront prises en compte prioritairement lors de la mise en oeuvre du programme en 2015.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2015								

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES

- La ferme volonté des différents intervenants de voir les projets se réaliser a améliorer le niveau d'exécution des travaux ;
- Bonne programmation des marchés
- Suivi régulier des projets
- La maîtrise et la bonne implication des acteurs dans le processus de passation et d'exécution des marchés.

OBJECTIF	Renforcer les capacités d'accueil des Ecoles Normales secondaires en infrastructures, équipements et en personnel								
Indicateur	Intitulé:	Ratio élèves/ salles de classe et place assise						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 152%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	90.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	40.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	55							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 092 530 000	1 092 530 000	1 091 309 994	1 091 309 994	879 023 939	935 101 336	80,5 %	85,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'ouverture de 03 Ecoles Normales d'Instituteurs d'Enseignement Général et 07 Ecoles Normales d'Instituteurs d'Enseignement Technique ont créé des besoins supplémentaires - L'insuffisance des ressources financières n'a permis de construire les établissements clés en mains comme souhaité								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La construction de 44 salles de classe ordinaires dans les ENIEG, de 04 blocs de 08 salles de classe en R+1 dans les ENIET et la réhabilitation de 12 blocs de salles dans les ENIEG. Ces réalisations ont permis d'améliorer le cadre de formation des Instituteurs. Ce qui a permis de faire passer le ratio élèves-maitre/salle de classe de 90 à 55 dans l'EG, et de 50 à 25 dans l'ET; - L'équipement de toutes ces salles de classes en tables-bancs, pour un total de 2280 table-bancs								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La ferme volonté des différents intervenants de voir les projets se réaliser a améliorer le niveau d'exécution des travaux ; - Bonne programmation des marchés - Suivi régulier des projets - La maîtrise et la bonne implication des acteurs dans le processus de passation et d'exécution des marchés.								
Perspectives 2015	- Poursuivre l'accroissement de l'offre de qualité par la construction des infrastructures et la réhabilitation des établissements; - Renforcer les activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Equiper les ateliers ; - Ouvrir et opérationnaliser les ENIET nouvellement créées. - Construire et équiper des nouvelles salles de classe pour les cycles de formations spécialisés NB : L'intitulé de ce programme contient une appellation erronée : « au lieu de renforcement des capacités des écoles normales secondaires », Il faudra lire « renforcement des capacités des écoles normales d'instituteurs »								

Action 03 ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL

- Bonne organisation et exécution de la gestion des examens CAPIEMP et CAPIET
- . mobilisation générale des intervenants,
- Suivi au quotidien des examens à travers des réunions organisées au niveau des services centraux et déconcentrés

Sanction des intervenants fraudeurs des années antérieures

Sanction des intervenants fraudeurs des années antérieures

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours							
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	559 200 015	559 199 000	164 021 015	164 020 000	160 000 000	160 000 000	97,54 %	97,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Arriérés des indemnités et primes de participation dues aux examinateurs ; Accroissement du nombre d'établissements à superviser suite à l'ouverture de l'enseignement normal au secteur privé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- - Acquisition et déploiement du matériel d'examen; - Confection des épreuves d'examens - Inscription des candidats aux différents examens et concours ; - Déroulement des épreuves et évaluation des élèves-finissants des ENIET, suivi-évaluation des élèves professeurs finissants de Sciences de l'Education de l'ENS Yaoundé ; - Organisation des corrections et des opérations de délibération ; Publication des résultats.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Bonne organisation et exécution de la gestion des examens CAPIEMP et CAPIET - . mobilisation générale des intervenants, - Suivi au quotidien des examens à travers des réunions organisées au niveau des services centraux et déconcentrés Sanction des intervenants fraudeurs des années antérieures							
Perspectives 2015	- - Cette action ne correspondant pas à une politique publique, elle devrait donc être considérée comme une activité dans le cadre de l'action 04 « Gestion des ENIEG et des ENIET » ; Acquisition du matériel de confection et de production des diplômes ;							

Action 04 GESTION DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET)

- Bonne gestion des effectifs des élèves –maîtres et meilleurs encadrement de la formation ;
- Budget prévisionnel des ENI adapté à leur besoin réel de formation
- . Le ratio élève-maitre/poste de travail est ainsi passé de 24 à 12 dans l'EG et de 24 à 7 dans l'ET

Taux d'admission des élèves, de passage dans les classes intermédiaires

Taux d'admission des élèves, de passage dans les classes intermédiaires									
OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des ENIEG-SP								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		80.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		93%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 270 722 316	7 270 722 316	5 270 545 898	5 270 545 898	5 270 545 898	5 709 951 050	100 %	108,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Baisse des effectifs des élèves-maîtres dans le concours d'entrée des ENIEG/ENIET en 2013 et 2014 ; - Arrêt de la création des nouvelles ENI.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi/respect des plannings d'activités des ENIEG et ENIET Analyse et évaluation des rapports d'activités des ENIEG et ENIET ; - Élaboration et production des supports d'activités; - Gestion des ressources humaines, informationnelles et matérielles des ENI ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bonne gestion des effectifs des élèves –maîtres et meilleurs encadrement de la formation ; - Budget prévisionnel des ENI adapté à leur besoin réel de formation - . Le ratio élève-maitre/poste de travail est ainsi passé de 24 à 12 dans l'EG et de 24 à 7 dans l'ET Taux d'admission des élèves, de passage dans les classes intermédiaires								
Perspectives 2015	- Maitrise des effectifs des élèves –maîtres en tenant compte de leur absorption par le MINEDUB et le marché du travail; - Harmonisation des plans d'Action de toutes les ENIEG pour un meilleur suivi à distance; Élaboration d'un guide harmonisé d'exécution budget des ENIEG/ENIET pour une meilleure traçabilité et une lisibilité des activités.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 334

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Responsable du programme

MINKONGO Louis Thomas
Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme support comporte six actions: - Renforcement du Système d'Information; - Renforcement des Activités de la Chaîne PPBS; - Développement du Partenariat; - Supervision dans les Enseignements Secondaires; - Coordination des Activités dans les Enseignements Secondaires; - Gestion des Ressources Humaines.

OBJECTIF	assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESEC Action 03: GESION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESEC Action 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES Action 05: SUPERVISION DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Action 06: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Action 07: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESEC	
DOTATIONS INITIALES	AE 54 366 551 278	CP 52 065 551 278
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINKONGO Louis Thomas, Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 334 : Gouvernance et Appui institutionnel a été exécuté dans un contexte général caractérisé principalement par l'insuffisance de bureaux et de postes de travail. Le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 a doté le Ministère des Enseignements Secondaires de trois nouvelles structures centrales (deux directions et une Inspection). De nouveaux bureaux n'ayant pas encore été mis à disposition, 25% des personnels des services centraux se trouvent dans une situation qui ne favorise pas l'atteinte de résultats (directions sans secrétariat, ratio nombre de personnels par poste de travail élevé, etc)

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif général poursuivi par ce programme était d'« Assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources ».

Cet objectif a été globalement atteint, avec un résultat technique estimé à 98,57% et un taux de réalisation de l'indicateur évalué à 92,88%.

Des efforts pour des réalisations plus satisfaisantes doivent être poursuivis pour atteindre la valeur cible de 100 % en 2016, notamment en ce qui concerne :

- la mise en place d'un système de Suivi-Evaluation qui intègre les aspects formels et informels,
- la lenteur dans l'exécution de certains travaux de construction des Délégations Régionales, des sièges du l'OBC et du GCE Board

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	98.57% (la moyenne des pourcentages des actions du programme)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	107%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 53 820 654 289	CP 51 519 654 289
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 545 896 989	Ecart CP 545 896 989
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 51 776 823 087	CP 53 551 497 798
TAUX DE CONSOMMATION	96,2 %	103,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment : - A l'amélioration progressive des conditions de travail et à une bonne organisation des activités au niveau de la coordination centrale (organisation régulière des réunions de coordination) ; - Au renforcement du suivi et de contrôle de l'exécution du budget du ministère (descentes sur le terrain des responsables du ministère). Toutefois, il faut relever la faiblesse du système de collecte et la gestion des informations qui ne facilite pas le renseignement aisé d'indicateurs,	
PERSPECTIVES 2015	- Finalisation de la stratégie ministérielle ; - Mise en place d'un cadre de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de gestion publique axée sur les résultats (dialogue de gestion) ; - Reformulation et redimensionnement du programme afin d'adopter la configuration proposée par le MINFI et le MINEPAT. - Mettre en place les moyens et les compétences nécessaires à la mise en œuvre du Suivi-Evaluation - Renforcer le contrôle - Prendre de mesures incitatives à l'intention des différents acteurs impliqués dans la gestion des programmes	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION

- Bien que les ressources allouées à la production de l'annuaire statistique et son rapport d'analyse restent constantes alors que le nombre d'établissement à recenser augmente, le résultat a été obtenu grâce à une bonne organisation interne du travail, une meilleure maîtrise de la campagne statistique, une sensibilisation efficace des chefs d'établissements scolaires et une grande implication des services déconcentrés de la carte scolaire.

Par contre, les travaux d'extension du réseau intranet/extranet par CAMTEL connaissent quelques retards non imputables au MINESEC.

quelques retards non imputables au MINESEC.

OBJECTIF	Améliorer le système d'informations des Enseignements Secondaires, afin de répondre aux impératifs de la démarche d'analyse de la performance.							
Indicateur	Intitulé:		carte scolaire révisée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	85 000 000	85 000 000	84 950 905	84 950 905	78 921 855	53 950 905	92,9 %	63,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Généralisation du plan national d'intégration des TIC défini par l'ANTIC ; - Mise en œuvre du « e-government » ; - Transfert de l'enseignement normal général du MINEDUB au MINESEC ; Création, ouverture et transformation des établissements.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Production de l'annuaire statistique et du rapport d'analyse 2014 en vue de la réalisation de la carte scolaire en 2016 ; - Signature d'un marché de gré à gré avec CAMTEL pour la maintenance du site web et l'administration du réseau intranet/extranet ; - Formation des points focaux des structures du MINESEC en édition des contenus du site web ; Formation des points focaux en gestion de la messagerie électronique officielle du MINESEC							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Bien que les ressources allouées à la production de l'annuaire statistique et son rapport d'analyse restent constantes alors que le nombre d'établissement à recenser augmente, le résultat a été obtenu grâce à une bonne organisation interne du travail, une meilleure maîtrise de la campagne statistique, une sensibilisation efficace des chefs d'établissements scolaires et une grande implication des services déconcentrés de la carte scolaire. Par contre, les travaux d'extension du réseau intranet/extranet par CAMTEL connaissent quelques retards non imputables au MINESEC.							
Perspectives 2015	- Renforcer les capacités des services déconcentrés de la carte scolaire pour améliorer le système de collecte et de remontée des données statistiques, - Harmoniser le système d'immatriculation des établissements scolaires ; Engager le processus de géo-référencement des établissements scolaires.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESEC

- Malgré la modicité des ressources, la poursuite des activités de partenariat éducatif encourage les partenaires à mobiliser plus de ressources pour les établissements scolaires, L'actualisation des documents de planification et de programmation bénéficie d'une meilleure organisation et une supervision du Comité Interne de la chaîne PPBS, des orientations du CIEP, de l'encadrement des sectoriels MINEPAT, MINFI, INS.

de l'encadrement des sectoriels MINEPAT, MINFI, INS.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINESEC								
Indicateur	Intitulé:		documents de planification et de programmation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	69 500 000	69 500 000	62 678 332	62 678 332	58 299 162	52 584 432	93 %	83,89 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Révision de la stratégie du secteur de l'éducation ; les programmes budgétaires n'ont pas été structuré suivant la définition des axes de la stratégie du secteur de l'éducation ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Révision des PAPs et du CDMT - Etudes et élaboration du projet de mise en place du Lycée Professionnel des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics d'EKOUNOU, - Signature d'une convention de partenariat avec ASDESS et d'un Accord avec la République de la Côte d'Ivoire dans les domaines de l'Enseignement Technique et Professionnel ; - Mise en œuvre des conventions avec des partenaires nationaux (Brasseries du Cameroun et Express Union pour les bourses, SHUMAS pour la construction d'infrastructures scolaires) et français (ADEFPA et AFELI pour l'équipement des Lycées Techniques et le renforcement des capacités des formateurs) ; Participation aux activités des organes consultatifs (CNE, CNAMMD, CNEP), des Associations et Syndicats.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Malgré la modicité des ressources, la poursuite des activités de partenariat éducatif encourage les partenaires à mobiliser plus de ressources pour les établissements scolaires, L'actualisation des documents de planification et de programmation bénéficie d'une meilleure organisation et une supervision du Comité Interne de la chaîne PPBS, des orientations du CIEP, de l'encadrement des sectoriels MINEPAT, MINFI, INS.								
Perspectives 2015	- Renforcement des capacités des responsables des structures du MINESEC à l'élaboration des documents de la chaîne PPBS - Intensification des actions de partenariat éducatif ; Révision des programmes budgétaires pour la période 2016-2018								

Action 03 GESION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESEC

- Bonne utilisation des ressources allouées pour la réalisation des activités programmées
- La stabilité des programmes et actions ont facilité l'exécution du budget;

La régularité du Suivi-évaluation des activités et de leur mise en œuvre pour assurer l'efficacité des opérations du projet

des opérations du projet

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes au MINESEC								
Indicateur	Intitulé:		documents budgétaires et financiers produits dans le délai annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	35 000 000	35 000 000	34 968 417	34 968 417	32 670 963	29 468 417	93,4 %	84,27 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Appropriation progressive de l'exécution du budget-programme; - Informatisation du système de gestion des opérations budgétaires par l'application PROBMIS. Révision de la stratégie du secteur de l'éducation ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du PPA 2014 Suivi de l'exécution du budget des programmes.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bonne utilisation des ressources allouées pour la réalisation des activités programmées - La stabilité des programmes et actions ont facilité l'exécution du budget; La régularité du Suivi-évaluation des activités et de leur mise en œuvre pour assurer l'efficacité des opérations du projet								
Perspectives 2015	- Finalisation de la stratégie du sous secteur Enseignements Secondaires ; - Renforcement des capacités des responsables des structures du MINESEC à l'élaboration des documents de PPBS ; renforcement des capacités managériales des responsables des services centraux, des délégations régionales et départementales, des responsables des programmes, des activités et les contrôleurs des programmes - Reformulation des programmes en adéquation avec la stratégie du secteur de l'éducation en cours de révision								

Action 04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour permanence des fichiers électroniques du personnel et de la solde
- Bonne gestion prévisionnel des effectifs
- Plan de formation du personnel
- Assistance sociale aux personnels du ministère,
- Insuffisance des moyens pour la consolidation du fichier du personnel

Les activités majeures réalisées ont permis d'améliorer la disponibilité des enseignants dans les établissements scolaires

Établissements scolaires									
OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:	taux de mise en oeuvre du cadre organique du MINESEC					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	97.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Taux de mise en œuvre du cadre organique du MINESEC à 99%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	39 044 850 278	39 044 850 278	39 044 465 943	39 044 465 943	39 044 465 943	41 991 073 991	100 %	107,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Augmentation de l'effectif du personnel enseignant, - Application des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des personnels - Droit à la rémunération des personnels Application du statut général de la fonction publique et textes diverses								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de ressources humaines - Gestion des carrières des personnels du MINESEC (prise en charge de salaire des nouveaux enseignants, traitement des actes de carrières, automatisation des avancements, etc.) ; - Maintenance et extension du réseau et applications du DRH - Mise en œuvre du Projet d'Amélioration de la qualité de l'Education - Mise en œuvre du Projet VIH/SIDA Gestion et formation continue du personnel								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Mise à jour permanence des fichiers électroniques du personnel et de la solde - Bonne gestion prévisionnel des effectifs - Plan de formation du personnel - Assistance sociale aux personnels du ministère, - Insuffisance des moyens pour la consolidation du fichier du personnel Les activités majeures réalisées ont permis d'améliorer la disponibilité des enseignants dans les établissements scolaires								
Perspectives 2015	- Renforcement des capacités managériales des responsables des services centraux, des délégations régionales et départementales, - Amélioration des procédures de liquidation des droits des personnels du MINESEC - Sécurisation et extension du réseau SIGIPES - Mettre en place le conseil des palmes académiques								

Action 05 SUPERVISION DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

- Gestion rationnelle des ressources allouées à cette action,
Amélioration progressive du cadre de travail des personnels par l'acquisition de mobiliers, de matériels de travaux, de matériels roulants et par l'aménagement des bureaux.

matériels de travaux, de matériels roulants et par l'aménagement des bureaux.

OBJECTIF	Superviser les activités des services centraux et extérieurs								
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 125%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95% des activités programmées ont été réalisés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 860 174 000	10 559 174 000	12 377 898 054	10 076 898 054	10 563 572 450	9 410 726 933	85,3 %	93,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en application du nouvel organigramme (2012) ; - Inadéquation entre les ressources allouées et l'importance des activités à mener ; - Exigüité du cadre de travail, dispersion géographique des structures des Services Centraux ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi des activités des structures centrales du ministère (suivi d'exécution des projets d'investissements, des activités post et périscolaires, de l'organisation des examens et concours, etc.) ; - Prise en charge des consommations publiques ; - Appui à l'enseignement privé ; - Sécurité et maintenance des bâtiments ; - Organisation des Journées Nationales Participation aux activités des organes consultatifs (UNESCO, GLOBE PROGRAMM, CONFEMEN), des Associations et Syndicats. ...								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Gestion rationnelle des ressources allouées à cette action, Amélioration progressive du cadre de travail des personnels par l'acquisition de mobiliers, de matériels de travaux, de matériels roulants et par l'aménagement des bureaux.								
Perspectives 2015	- Acquisition ou aménagement des nouveaux bâtiments en vue de décongestionner les bureaux, tant centraux que déconcentrés ; - Densification des activités de suivi des activités des structures décentralisées du ministère ; Amélioration de la gestion du patrimoine (immobilier, mobilier et foncier) du MINESEC.								

Action 06 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

- Multiplication des contrôles internes et des missions de suivis et évaluations de fonctionnement des services centraux et déconcentrés
- L'engagement du personnel dans sa grande majorité,
- La lourdeur des procédures de passation des marchés est à l'origine de contre-performance de centaines d'activités, notamment les constructions des délégations régionales

La faiblesse des acteurs dans la culture d'élaboration des rapports d'activité

la faiblesse des acteurs dans la culture d'élaboration des rapports d'activité

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des structures des Enseignements Secondaires								
Indicateur	Intitulé:		niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance du MINESEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 125%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96% de réalisation des activités programmées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 977 527 000	1 977 527 000	1 921 536 325	1 921 536 325	1 730 746 402	1 742 146 809	90 %	90,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en application des organigrammes (2005 et 2012) - Inadéquation entre les ressources allouées et l'importance des activités à mener ; Exigüité du cadre de travail, dispersion géographique des structures des Services déconcentrés								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Coordination administrative et pédagogique des activités centrales - Coordination administrative et pédagogique des activités déconcentrées - Subvention de fonctionnement des structures des Enseignements Secondaires (service centraux, les délégations régionales et départementales...) - Amélioration du cadre de travail par l'aménagement et l'équipement des bureaux des services centraux et déconcentrés, la poursuite des travaux de construction et d'équipement des délégations et du GCE-Board								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Multiplication des contrôles internes et des missions de suivis et évaluations de fonctionnement des services centraux et déconcentrés - L'engagement du personnel dans sa grande majorité, - La lourdeur des procédures de passation des marchés est à l'origine de contre-performance de centaines activités, notamment les constructions des délégations régionales La faiblesse des acteurs dans la culture d'élaboration des rapports d'activité								
Perspectives 2015	- Poursuivre et achever les travaux des travaux de construction et d'équipement des nouvelles délégations et du siège du GCE-Board ; - Poursuivre les travaux d'aménagement et l'équipement des bureaux des services centraux et déconcentrés, - Amélioration de l'allocation des ressources matérielles et financières compte tenue de la densité des activités à mener - Mettre en place les moyens et les compétences nécessaires à la mise en œuvre du Suivi et évaluation Établir avec le personnel compétent un manuel de mise en œuvre du projet								

Action 07 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESEC

Toutes les dispositions de Contrôle, Suivi et Evaluation des investissements ont permis de limiter :

- L'abandon ou la non exécution des travaux,
- Les malfaçons et omissions dans la réalisation des ouvrages.
- Les chantiers réceptionnés avec complaisance,

Le non respect des délais d'exécution.

Le non respect des délais d'exécution.

OBJECTIF	Améliorer le rendement du personnel et la performance des structures								
Indicateur	Intitulé:		nombre de contrôle effectué				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 153%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		80.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		120.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		120 contrôles effectués						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	294 500 000	294 500 000	294 156 313	294 156 313	268 146 311	271 546 311	91,15 %	92,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Promotion de la bonne gouvernance en milieu scolaire ; - Amélioration de la qualité et du rendement des services éducatifs Insuffisances des ressources								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Audit de la gestion financière de l'Inspection de Pédagogie chargée des Sciences Humaines ; - Audit de la distribution des bons de caisse au MINESEC ; - Contrôle de la gestion de la matière d'œuvre dans 30 établissements d'enseignement secondaire technique - Contrôle du reversement des quotes-parts dans certaines Délégations Départementales des enseignements secondaires ; - Inspection et évaluation de 05 structures ; - Contrôle des projets d'investissements sur l'étendue du territoire (contrôles planifiés : programmés dans le cadre d'un processus de planification annuel et contrôles circonstanciels effectués suite à des plaintes, des sollicitations de tiers, de suivi d'une mise en demeure ou des sinistres,...).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les dispositions de Contrôle, Suivi et Evaluation des investissements ont permis de limiter : - L'abandon ou la non exécution des travaux, - Les malfaçons et omissions dans la réalisation des ouvrages. - Les chantiers réceptionnés avec complaisance, Le non respect des délais d'exécution.								
Perspectives 2015	- Intensification des contrôles ; - Conduites de 02 audits des structures - Implémentation d'une nouvelle initiative à résultats rapides (IRR) Contrôle et évaluation des équipes de maintenance								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2014 du Ministère des Enseignements Secondaires permet de réaliser un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, la deuxième année de mise œuvre du budget programme aura permis au Ministère des Enseignements Secondaires de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une gestion optimale des finances publiques

Si ces premiers résultats peuvent sembler encourageants dans l'ensemble, des corrections profondes méritent d'être apportées à la préparation des programmes, au contenu des programmes, des actions et à la définition des indicateurs

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du Ministère des Enseignements Secondaires à la mise en œuvre avec succès de la politique de développement consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) intervient dans le cadre du développement humain et « *participe non seulement de l'amélioration des conditions de vie des populations mais aussi, de la disponibilité d'un capital humain solide capable de soutenir la croissance économique* ». Ainsi en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère des Enseignements Secondaires s'est fixé comme objectif stratégique : « *Elargir l'accès à l'éducation dans le sous-système tout en corrigeant les disparités, Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, Développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social et Améliorer la gouvernance dans le sous-secteur des enseignements secondaires* ». Pour atteindre ces objectifs, quatre programmes ont été mis en œuvre : (i) Programme 331 « Développement de l'enseignement secondaire général », (ii) Programme 332 « Développement de l'enseignement secondaire technique, et professionnel », (iii) Programme 333 « Développement de l'enseignement normal secondaire » et (iv) Programme 334 « Gouvernance et Appui institutionnel ».

- Le programme « **Développement de l'enseignement secondaire général** » dont l'objectif fixé est d'améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement secondaire général davantage orienté vers les filières scientifiques. L'Enseignement Secondaire Général semble être sur la bonne voie pour atteindre le niveau de développement escompté comme l'attestent les résultats techniques de 52,26% pour 2013 et 27 % pour 2014 d'une part et le taux de réalisation technique de l'indicateur du programme de 88,78% en 2013 et 47% en 2014. Ce résultat est obtenu grâce :

La maîtrise progressive de la carte scolaire;

- o L'ouverture de nombreux nouveaux établissements ;
- o L'amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;
- o L'accroissement de l'offre par la construction des infrastructures scolaires;

- o Au renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain.

Toutefois, certains obstacles doivent être levés notamment :

- o Le problème d'insuffisance des enseignants ;
- o Les conditions de vie des enseignants dans certaines zones ;
- o L'absence d'énergie électrique dans la plupart des établissements d'Enseignement Secondaire Général ;
- o L'ouverture des établissements dans les zones à faible densité démographique ;
- o L'inadéquation des ressources allouées avec les besoins réels ;
- o La persistance de la nébuleuse BOKO-HARAM.

- Pour ce qui du « **Développement de l'enseignement secondaire technique, et professionnel** », et donc l'objectif fixé est *d'accroître la qualité et l'offre tout en assurant une meilleure professionnalisation des Enseignements*, connaît un taux de réalisation technique de 13 305 nouveaux diplômés avec 23 nouveaux programmes implantés sur les 32 attendus.

- Le **Développement de l'Enseignement Normal Secondaire** dont l'objectif visé étant de « *Développer l'Enseignement Secondaire Normal pour une meilleure efficacité interne et externe* » connaît une réalisation technique de 35% avec 07 nouveaux programmes des Ecoles Normales d'Instituteurs validés. Ce taux est la résultante des situations suivantes :

- o Le transfert de l'Enseignement Normal Général ne s'est pas accompagné du transfert des archives, situation qui a imposé un état des lieux préalable à travers les régions du territoire national ;
- o Démarrage tardif de l'exécution du budget programme ;
- o Nécessité de produire les programmes pour les deux sous-systèmes : anglophone et francophone ;
- o La non maîtrise de la nouvelle approche méthodologique par les responsables de la chaîne pédagogique ;
- o Retard observé dans la recherche du financement extérieur ;
- o Nécessité de renforcement des capacités des personnels devant assurer le suivi pédagogique et administratif des activités dans les écoles.

Pour le programme support : **Gouvernance et Appui institutionnel**

et dont l'objectif visé est d'« Assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources »:

L'atteinte des résultats du programme (*résultat technique estimé à 98,57% et un taux de réalisation de l'indicateur évalué à 92.85%*) a été possible grâce notamment à:

- o une bonne organisation du travail au niveau de la coordination centrale (organisation régulière des réunions de coordination),
- o un suivi de proximité de l'exécution du budget du ministère (descentes sur le terrain des responsables du ministère).

3.2. LEÇONS APPRISSES

Au cours de l'exercice 2014, les principales leçons apprises par le MINESEC dans l'exécution de son budget programme restent celles relevées en 2013 et sont les suivantes :

- L'insuffisance de formation des cadres en charges de l'élaboration, de l'exécution et du suivi/évaluation du budget programme est un grand handicap pour un pilotage efficace des actions entreprises ;
- La nécessité pour chaque responsable d'élaborer un tableau de bord pour bien piloter les activités et progresser avec efficacité vers l'atteinte du résultat.
- L'importance d'une détermination d'indicateurs de performance précis;
- Le budget programme est fondé sur des objectifs d'utilité, d'efficacité et d'efficience c'est-à-dire basé sur le triptyque « **objectifs-ressources-résultats** »
- La nécessité de mettre en place la charte de gestion,
- Le non financement de certaines actions (Réforme des programmes et Amélioration de la qualité de l'orientation scolaire) qui aurait pu contribuer à un plus grand développement de l'Enseignement Secondaire,
- Les besoins en éducation restent importants dans les grandes villes.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Malgré les efforts réalisés par le gouvernement pour le développement des Enseignements Secondaires, de nombreux problèmes subsistent dans le sous-secteur. Ceux-ci sont de trois (03) ordres :

- L'insuffisance des capacités d'accueil des flux d'élèves et du personnel enseignant ;
- la faible efficacité interne du sous système qui se traduit par le taux élevé de redoublement et de déperdition scolaire ;
- la faible efficacité externe qui se traduit par l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché de l'emploi et le faible arrimage du second cycle de l'Enseignement Secondaire Général à l'Enseignement Supérieur.

Pour résoudre ces problèmes, le MINESEC envisage :

- Le renforcement de l'offre dans l'Enseignement Secondaire Général, Technique et Professionnel par l'accroissement des infrastructures d'accueil, des équipements et du personnel enseignant ;
- La construction et équipement des Lycées Scientifiques d'excellence ;
- L'intensification de la professionnalisation de l'Enseignement Technique et Professionnel à travers la révision des curricula et l'implication des milieux socioprofessionnels dans la formation ;
- L'arrimage de l'Enseignement Secondaire Général aux besoins de l'environnement et à l'Enseignement Supérieur ;
- Le renforcement des activités d'orientation (Construction et équipement des salles spécialisées d'orientation scolaire et professionnelle, renforcement des capacités des

Conseillers et des personnels d'orientation) ;

- La poursuite d'attribution des bourses scolaires d'encouragement aux meilleurs élèves des séries scientifiques ;
- La mise en place d'un cadre de pilotage de la performance pour une bonne gestion stratégique des ressources axée sur les résultats ;
- Le renforcement de la maintenance des équipements existants ;
- Le renforcement des activités post et péri-scolaires ;
- La mise en place d'un projet de création et construction des établissements en vue d'améliorer l'offre en éducation dans les grandes villes ;